



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

COMMISSION DES MESURES PHYTOSANITAIRES

Douzième session

Incheon (République de Corée), 5-11 avril 2017

**Plan de travail 2017 du Secrétariat de la CIPV dans le domaine de la
communication et du plaidoyer –
Résumé des activités prévues par le Secrétariat de la CIPV en 2017**

Point 11.2 de l'ordre du jour

Document établi par le Secrétariat de la CIPV

1. Le présent document a pour objet de présenter à la CMP un résumé des activités de communication et de plaidoyer prévues par le Secrétariat de la CIPV en 2017, dans le cadre du plan de travail relatif aux activités de communication et de plaidoyer pour la période 2016-2020 approuvé par la CMP à sa onzième session (2016)¹.

2. L'Équipe spéciale du Secrétariat de la CIPV sur les activités de communication et de plaidoyer va continuer de coordonner la communication interne et externe, les activités de plaidoyer et les initiatives de gestion de l'information, et de contribuer aux réalisations propres à favoriser une «CIPV unie». Elle continuera de fonctionner selon un dispositif opérationnel établi pour l'Équipe spéciale, qui inclut l'organisation de réunions périodiques et la diffusion de comptes rendus.

3. Concernant la gestion de l'information, la priorité est mise sur le transfert du site web de la CIPV vers le domaine FAO.org. Une fois le transfert effectué, le Secrétariat de la CIPV travaillera au développement de nouveaux outils, comme un système d'enregistrement en ligne et un système de recherche sur les traitements phytosanitaires, ainsi qu'à l'amélioration des outils existants.

¹ Voir l'appendice 12 du rapport de la onzième session de la CMP.

(https://www.ippc.int/static/media/files/publication/fr/2016/07/Report_CPM-11_2016-07-19_withISPMs_Fr-2016-07-19.pdf).

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse www.fao.org.

4. Concernant la communication, plusieurs initiatives sont prévues en lien avec le thème annuel sur la santé des végétaux et la facilitation des échanges, notamment la tenue de deux ou trois séminaires de la CIPV, une allocution principale à la douzième session de la CMP et la création de la page thématique connexe sur le site web de la CIPV. De plus amples efforts seront déployés en matière de production d'informations pertinentes sur la CIPV, tant sur son site web que sur celui de la FAO. L'activité sur les médias sociaux se poursuivra via nos comptes Twitter, Facebook et LinkedIn.

5. L'année 2017 marque en outre le soixante-cinquième anniversaire de la CIPV. La ratification de la Convention (3 avril 1952) sera commémorée lors de la douzième session de la CMP et par le biais d'une série d'activités de communication, comme la création d'un logo, l'organisation d'un séminaire et une section spécifique dans le Rapport annuel 2017. Le Secrétariat de la CIPV encourage également ses parties contractantes à rendre compte des activités menées à l'échelle nationale, qui peuvent être mises en avant via ses canaux de communication.

6. En 2017, les activités de plaidoyer comprendront la production du Rapport annuel de la CIPV et de deux ou trois fiches d'information sur la CIPV et ses thèmes annuels, pour la première fois par le biais du système officiel de gestion des flux de travaux de la FAO. Des vidéos portant sur le thème annuel seront également réalisées.

7. Le Secrétariat de la CIPV poursuit par ailleurs ses efforts en vue de la proclamation d'une Année internationale de la santé des végétaux. À ce sujet, le Secrétariat continuera de contribuer aux réunions du Comité directeur de l'Année internationale, en assurant la coordination avec la FAO, notamment via la tenue éventuelle d'une manifestation en marge de la Conférence de la FAO, et en coordonnant les mises à jours nécessaires de la page web de l'Année internationale et des autres outils en ligne.

8. Enfin, le Secrétariat de la CIPV prévoit de renforcer les travaux communs avec le Bureau de la communication de l'Organisation et le Département de l'agriculture de la FAO afin d'accroître la visibilité de la CIPV à l'échelle de la planète.

9. La CMP est invitée à:

- 1) *prendre note* du résumé des activités de communication et de plaidoyer prévues par le Secrétariat de la CIPV en 2017.
- 2) *examiner* les moyens d'apporter un soutien efficace aux efforts consentis par le Secrétariat de la CIPV en matière de communication et de plaidoyer, notamment en vue d'une implication accrue dans les activités en lien avec l'Année internationale de la santé des végétaux.